



Compte-rendu de la réunion du Bureau du Pays du 17 avril 2015

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, CHANTEREAU, MM. BOUVARD, BRUNEAU, GUERINET, MALET, MAMEAUX, MASSON, TARTINVILLE, THION.

Autres personnalités : Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement, M. GUERIN, Conseiller départemental, M. TRIVIAUX, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Pithiviers.

Absents excusés :

Bureau : MMES DAUVILLIERS, FAUTRAT, LEVY, MM. BOURGEOIS, CITRON, FEVRIER, PICARD.

Autres personnalités : MMES DUBOIS, Député du Loiret, CANETTE, Vice-présidente du Conseil régional, NOURY, Conseil régional, M. FOURNIER-MONTGIEUX, Sous-préfet de Pithiviers, Mme BEAUDOIN et M. GAUDET, Conseillers départementaux, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 27 mars 2015 ;
- Contrat Régional de Pays : examen des dossiers de demande de subvention ;
- SCoT : bilan et éléments nécessaires à sa révision ;
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE accueille les membres du Bureau, remercie M. TRIVIAUX, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Pithiviers, de sa présence en l'absence de M. le Sous-préfet, fait part des personnes ayant demandé à être excusées, comme Mmes DUBOIS et CANETTE, retenues par ailleurs.

Elle donne lecture des pouvoirs reçus :

M. FEVRIER donne pouvoir à M. MALET,

Mme LEVY donne pouvoir à Mme BEVIERE.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Mme BEVIERE passe au premier point à l'ordre du jour.

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 27 mars 2015

Mme BEVIERE rappelle l'ordre du jour du dernier Bureau, et revient sur les deux points essentiels : les changements de statuts et la candidature LEADER. Sur ce dernier point, elle remercie Yves TARTINVILLE et l'Agent de développement pour le travail réalisé pour finaliser le dossier.

Mme BEVIERE précise qu'aucune remarque n'a été faite en amont du Bureau ; elle ne relève pas d'observation en séance.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Contrat régional de Pays : examen des dossiers de demande de subvention

Mme BEVIERE précise qu'un seul dossier sera étudié lors de ce Bureau, et rappelle que le Contrat se termine, pour la programmation des projets, fin juin 2015.

- « Opération de restructuration urbaine du quartier de St Aignan de Pithiviers – Aménagement des espaces publics », ville de Pithiviers.

Mme BEVIERE explique les objectifs du projet. Dans le cadre de l'opération d'aménagement des espaces publics du quartier de Saint-Aignan, il s'agit de prolonger le projet de résidentialisation porté par la SIAP par la création de nouvelles fonctionnalités :

- Place Maurice Ravel,
- prolongement de l'Allée Lubin Baugin par un cheminement piétons jusqu'au terrain de sports (partie Est du quartier).

Ces nouveaux accès desserviront les abords des immeubles résidentialisés. Ce nouvel espace de connexion entre les équipements et les espaces ouverts pourra devenir un lieu de vie pour les habitants.

Ces aménagements s'accompagneront de plantation d'arbres, de l'installation de nouveaux mobiliers urbains, de jeux.

Mme DALLOT complète les informations en expliquant que, du fait des travaux réalisés par la SIAP, les continuités de circulation ne sont plus permises. Les travaux en maîtrise d'ouvrage ville de Pithiviers permettent de redonner une continuité des espaces.

Mme BEVIERE précise que sur ce module, le projet de Pension de famille par l'association IMANIS ne sera pas réalisé à court terme. Il est donc préconisé ici de clôturer le module en proposant de passer la subvention de 60 000 € à 80 200 € sur le dossier ORU.

Le montant des investissements s'élève à 996 348.59 € HT. La subvention régionale demandée est de 80 200€, soit 8 % (conditions particulières pour ce dossier ORU).

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le Bureau donne un avis favorable à l'unanimité.

A l'issue de cette présentation, David VOYER donne lecture d'un tableau synthèse de suivi du contrat, avec une partie instruction par le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, une partie instruction Conseil régional, une rubrique évaluation (indicateurs d'évaluation et indicateurs d'impact).

Après le Bureau du 17 avril, la consommation du contrat, hors Idée en Campagne, s'élève à 90 %, soit environ 5 473 892 €, sur les 6 310 000 accordés.

SCoT : bilan et éléments nécessaires à sa révision

Mme BEVIERE passe la parole à Olivier FLORINE, Chef de projets Urbanisme et Développement Durable, afin de présenter un bilan du SCoT et les éléments relatifs à sa révision.

Olivier FLORINE s'appuie sur un diaporama projeté en séance (cf. document joint), illustrant les quatre rubriques suivantes :

- Rappel sur ce qu'est le SCoT ;
- Analyse croisée entre évolutions du territoire et objectifs du SCoT ;
- Retour sur la mise en œuvre du SCoT ;
- La révision du SCoT.
-

En fin de présentation, il est fait état de l'appréciation du SCoT par les élus.

Il en ressort que le SCoT est globalement efficace dans la réduction de la consommation foncière, la maîtrise de la croissance démographique et pour favoriser un urbanisme plus regroupé. Il est moins efficace pour protéger les espaces agricoles et pour favoriser la mixité de l'offre de logements.

Les élus sont plutôt satisfaits des conseils apportés en réunion, des avis donnés sur les PLU. L'appui du SCoT est jugé utile et protecteur. Les avis sont partagés pour le caractère contraignant du SCoT.

Le SCoT a un effet positif sur le territoire et a permis de guider les actions d'urbanisme.

Mme BEVIERE remercie Olivier FLORINE de cette présentation et passe aux affaires diverses.

Affaires diverses

- *Ouvrage « Flâneries en Pithiverais ».*

Mme BEVIERE relate un projet d'ouvrage illustrant, par des aquarelles et des textes poétiques, le territoire du Pithiverais. Les auteurs sont à la recherche de financement pour éditer ce livre.

Les élus sont invités à diffuser cette information auprès des conseils municipaux.

Il est aussi proposé aux auteurs de se tourner vers le financement participatif.

- *Divers.*

Mme BEVIERE indique que le Prochain Bureau se tiendra le 22 mai à 17h30, puis le 19 juin.

Le Comité annuel de suivi du Contrat régional est programmé le 25 juin après-midi.

N'ayant plus d'informations à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 18h25.

Monique BEVIERE, Présidente